

Interpellation

Lignes TGV de l'arc Jurassien : nouvelles menaces ?

Au début du mois d'octobre, plusieurs élu-e-s de la région Région de la Franche Comté (France), dont sa Présidente Marie-Guite Dufay, faisaient connaître leur inquiétude face à une menace d'une hypothèse de suppression de la ligne à grande vitesse Berne-Neuchâtel-Pontarlier-Paris pour décembre 2013 déjà. Une pétition, par ailleurs, été lancée par la Ville de Pontarlier. Cette inquiétude a été relayée côté Suisse, entre autre, par l'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV) qui a écrit à Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard.

Un premier TGV Berne-Neuchâtel-Paris avait déjà été supprimé dès l'année 2009, ce qui avait eu pour conséquence la mise en place d'une ligne TER de substitution entre Neuchâtel et Frasné.

En mars 2011, la société Lyria, filiale des CFF et de la SNCF, avait annoncé une augmentation de l'offre Lausanne-Paris tout en précisant que trois TGV sur cinq, passeront par Genève. Après différentes réactions des autorités politiques tant suisses (dont le Grand conseil à deux reprises) que françaises, il a été précisé par la dite société que le projet de faire passer certains TGV par Genève n'était qu'au stade de réflexion. Dans une réponse à une interpellation du Conseiller aux Etats Didier Berberat datée du 10 mai 2011, le Conseil fédéral affirmait « que la liaison par le pied du Jura constitue une bonne solution de rechange, car le taux d'utilisation des tronçons Lausanne-Genève et Berne-Bâle est très élevé »¹. Il faut rappeler, par ailleurs, que des montants d'investissements à hauteur de Frs 170 millions ont été octroyés en vue de la modernisation des deux lignes concernées.

Cette annonce de potentielle suppression de la ligne Berne-Neuchâtel-Paris inquiète les soussigné-e-s sur la répercussion pour la ligne Lausanne-Paris via Vallorbe. En effet, on ne peut s'empêcher d'avoir des craintes sur la rentabilité de cette dernière à partir du moment où ne subsisterait plus de raccordement entre les deux trains en gare de Frasné comme c'est le cas actuellement. De plus, il faut rappeler que, dans son *schéma de cohérence de mobilités transfrontalières de l'Arc jurassien* de juillet 2011, la Conférence transjurassienne (CTJ) avait pour objectif le renforcement de l'offre interurbaine Dijon/Besançon-Frasné et Lausanne/Neuchâtel-Berne².

Au vu de ce qui précède, les soussigné-e-s ont l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat:

¹ Conseil fédéral, *réponse à l'interpellation Berberat*, 11.3101.

Lien URL http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20113101

² CTJ, *schéma de cohérence des mobilités transfrontalières de l'Arc jurassien*.

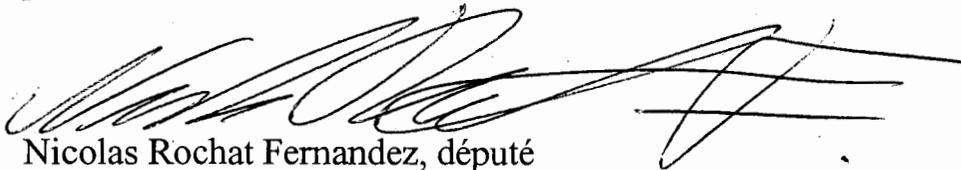
Lien URL http://www.conference-transjurassienne.org/fileadmin/fichiers_pdf/Version%20Finale%20Schema%20des%20mobilités.pdf

1. En vue des menaces planant sur la ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris, le Conseil d'Etat a-t-il connaissance, d'une part, des risques pour les liaisons Lausanne-Vallorbe-Paris, et d'autre part, de projets de mesures de compensation en termes de trafic régional transfrontalier?

2. Au vu de cette nouvelle annonce, la thématique relative au renforcement et développement des lignes ferroviaires transfrontalières sera-t-elle mise prochainement à l'ordre du jour lors d'une séance de la CTJ ?

3. La société Lyria souhaite-t-elle toujours à moyen-long terme faire passer certains TGV Lausanne-Paris par Genève ?

4. En ce qui concerne les importants travaux de réaménagement et d'extension de la Gare de Lausanne, quels impacts aura la restriction de la capacité d'accueil des trains pour les TGV ?

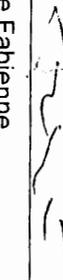
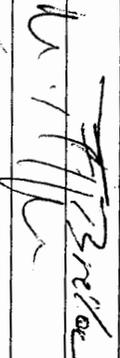
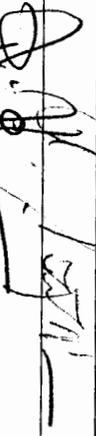
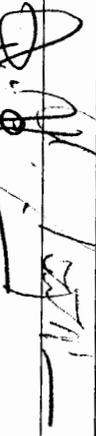


Nicolas Rochat Fernandez, député

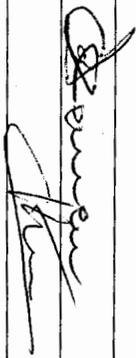
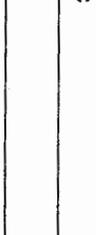
Le Sentier, le 6 novembre 2012

devl pt souhaité

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine		Chappuis Laurent		Epars Olivier	
Ansermet Jacques		Cherbuin Amélie		Favez Jean-Michel	
Apothéloz Stéphanie		Chevalley Christine		Favrod Pierre-Alain	
Attinger Doepper Claire		Chevalley Isabelle		Ferrari Yves	
Aubert Mireille		Chollet Jean-Luc		Freymond Cantone Fabienne	
Baehler Bech Anne		Chollet Jean-Marc		Gander Hugues	
Ballif Laurent		Christen Jérôme		Genton Jean-Marc	
Bally Alexis		Christin Dominique-Ella		Germain Philippe	
Bendahan Samuel		Collet Michel		Glauser Alice	
Berthoud Alexandre		Cornamusaz Philippe		Glauser Nicolas	
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis		Golaz Florence	
Blanc Mathieu		Creteigny Gérald		Golaz Olivier	
Bolay Guy-Philippe		Creteigny Laurence		Grandjean Pierre	
Bonny Dominique-Richard		Crottaz Brigitte		Grobéty Philippe	
Borloz Frédéric		De Montmolin Martial		Grognuz Frédéric	
Bory Marc-André		Debluè François		Guignard Pierre	
Brelaz Daniel		Desmeules Michel		Haldy Jacques	
Brelaz François		Despot Fabienne		Hauray Jacques-André	
Buffat Marc-Olivier		Devaud Grégory		Hurni Veronique	
Buffat Michaël		Divorne Didier		Induni Valérie	
Butera Sonya		Dolivo Jean-Michel		Jaquet-Berger Christiane	
Cachin Jean-François		Ducommun Philippe		Jaquier Rémy	
Calpini Christa		Dupontet Aline		Jobin Philippe	
Capt Gloria		Durussel José		Jungclauss Delarze Suzanne	
Chapalay Albert		Duvoisin Ginette		Kappeler Hans Rudolf	

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier		Nicolet Jean-Marc		Schaller Graziella	
Kunze Christian		Oran Marc		Schobinger Bastien	
Labouchère Catherine		Papilloud Anne		Schwaar Valérie	
Lachat Patricia		Payot François		Schwab Claude	
Luisier Christelle		Pernoud Pierre-André		Sonnay Eric	
Mahaim Raphaël		Perrin Jacques		Sordet Jean-Marc	
Maillefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves		Surer Jean-Marie	
Manzini Pascale		Pillonel Cédric		Thuillard Jean-François	
Marion Axel		Podio Sylvie		Tosato Oscar	
Martinet Philippe		Probst Delphine		Treboux Maurice	
Mattenberger Nicolas		Randin Philippe		Trolliet Daniel	
Matter Claude		Rapaz Pierre-Yves		Tschopp Jean	
Mayor Olivier		Ravenel Yves		Uffer Filipp	
Meinberger Daniel		Renaud Michel		Vallat Patrick	
Meldem Martine		Rey-Marion Ailette		Venzelos Vassilis	
Melly Serge		Rezzo Stéphane		Volblat Claude-Alain	
Meyer Roxanne		Riesen Werner		Volet Pierre	
Miéville Michel		Rochat Nicolas		Vuarroz Annick	
Modoux Philippe		Romano Myriam		Vuillemin Philippe	
Mojon Gérard		Roulet Catherine		Weber-Jobé Monique	
Montangero Stéphane		Roulet-Grin Pierrette		Wehrli Laurent	
Mossi Michele		Rubattel Denis		Wüthrich Andreas	
Neiryck Jacques		Ruch Daniel		Wyssa Claudine	
Neyroud Maurice		Ruiz Rebecca		Yersin Jean-Robert	
Nicolet Jacques		Rydlö Alexandre		Züger Eric	